



VENCE OUEST

La gazette de votre quartier

Mai 2018

LE MOT DU PRÉSIDENT



Je profite de ce mot du président pour vous remercier du fond du cœur. Vous avez été plus de 70 à participer à l'assemblée générale 2018, montrant tout l'intérêt que vous portez à notre association et au travail que nous réalisons.

Mais surtout vous vous êtes levés tous pour crier votre attachement à Vence Ouest, à sa liberté de parole et d'action, à son indépendance lorsque les comités de quartier ont été évoqués. Ce fut pour nous, membres du conseil, un moment de très forte émotion.

Dans ce numéro de mai de la gazette, vous trouverez, le compte rendu de cette assemblée générale, un article sur les charançons rouges prédateurs de nos palmiers et le moyen de les éradiquer, ainsi que nos rubriques habituelles :

Trucs et astuces, qui parle aujourd'hui de lessive, Anecdotes vençoises : cet épisode raconte l'histoire du château des Malvans et de la reine Jeanne en notre beau pays vençois et pour finir une nouvelle rubrique que je vous laisse découvrir !

Je vous souhaite bonne lecture.

Dès à présent, je vous invite tous, chers amis, à notre fête du quartier, qui se tiendra comme d'habitude, devant le camping de la Bergerie le vendredi 22 juin 2018. Nous vous espérons très très nombreux !

Éric George

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 AVRIL 2018



Elle a eu lieu à la salle des pompiers à 10h30. Pour notre plus grand plaisir, chers amis, vous avez encore répondu présents à notre invitation et nous vous en remercions.

Madame Catherine Lelan maire de Vence a été retenue par ailleurs et elle nous a demandé de l'excuser de ne pouvoir être présente. Monsieur Patrice Miran, premier adjoint, Monsieur Jean-Claude Cochat, adjoint à la qualité de la vie et aux relations avec les quartiers ainsi que Messieurs Patrick Scalzo et Jacques Vallée, conseillers municipaux, étaient présents.

Présentation du rapport moral

Nous vous avons présenté notre rapport moral 2017, avec parmi nos activités, la fête du quartier, l'apéritif concert de rentrée et le Téléthon.

Dans le cadre de nos actions pour la défense du quartier, nous avons réussi à convaincre la municipalité de revenir sur son projet de transformation d'une zone dédiée au tourisme du PLU, dite terrain Coulomp, en zone d'intérêt économique UEA. Nous restons dans l'attente d'informations sur l'élaboration du PLU métropolitain.

Nous avons distribué notre gazette dans les boîtes aux lettres de tous les habitants de la Sine, afin de les informer de la vie du quartier.

Présentation et approbation des comptes

Éric Stenger, notre trésorier, a présenté les comptes 2017 de l'association. Ils ont été approuvés à l'unanimité.

Point sur les problèmes du quartier

Tout d'abord, nous avons attiré votre attention sur deux points :

À propos de la SCI Lauryne

Nouveau propriétaire d'une parcelle au milieu du massif de la Sine, elle avait entrepris l'aménagement d'un très vaste parking à coups de camions de remblai.

La mairie a transmis l'affaire au parquet de Grasse.

Un arrêté interruptif de travaux, AIT, a été imposé au propriétaire et l'affaire est en attente de jugement.

À propos des chats errants

L'association ASA 06 rappelle l'obligation d'identifier ses animaux notamment les chats.

Coût d'une capture de chat non identifié : 135 euros pour son propriétaire.

Sécurisation du chemin de la Sine



Depuis plusieurs années, la circulation sur le chemin de la Sine a considérablement augmenté, le rendant dangereux.

Nous avons de fortes pressions de votre part pour faire améliorer cette situation.

Il est de plus en plus difficile de circuler en toute sécurité, le besoin de trottoirs sur le chemin de la Sine se fait de plus en plus sentir.

Lors de notre prise de contact avec Monsieur Cochat, adjoint à la qualité de la vie, relations avec les quartiers et aux petits travaux, nous lui avons fait part des mesures simples et peu onéreuses que nous souhaitons pour améliorer la sécurité sur le chemin de la Sine :

- mieux signaler la dangerosité du premier virage et améliorer la visibilité du dernier virage dans la descente après le camping (supprimer le brise vue) ;
- création d'écluses aux endroits les plus étroits, qui permettraient de créer des espaces réservés aux piétons et aux cyclistes, en remplacement des coussins berlinois et des cassis qui sont une gêne pour les riverains et les services de secours ;
- améliorer la visibilité au croisement du chemin de la Sine et du chemin de la Plus-Haute-Sine.

Nous avons donné la parole à monsieur Jean-Claude Cochat pour qu'il nous explique les difficultés qu'il rencontre pour sécuriser cette voie.

Selon lui, tous les quartiers ont des demandes de sécurisation des voies empruntées par des enfants. Ils sont aussi prioritaires que la Sine. Néanmoins, afin de sécuriser le chemin de la Sine, un essai d'écluses sera tenté en son point le plus étroit.

La dangerosité du virage due à un brise vue en direction de Saint-Paul, dans la forêt, est une priorité pour la mairie, un courrier sera envoyé au propriétaire par le service de l'urbanisme, pour le mettre en demeure de le retirer.

Il n'est pas possible de réduire le tonnage des camions dans la forêt.



Risques d'incendie dans la forêt de la Sine



Nous avons évoqué la canicule de l'été 2017 qui a montré la fragilité de la forêt de la Sine face aux risques d'incendie.

Le réchauffement climatique va malheureusement, au cours des prochaines années, rendre cette situation de plus en plus fréquente.

La conférence sur l'avenir du massif de la Sine, organisée mi-mars par l'association Écologie pour Vence, qui a abordé ce thème, a été en tout point remarquable.

Nous avons entendu toutes les obligations incombant aux propriétaires pour préserver les biens et les vies.

Nous avons cédé la parole à monsieur Patrice Miran, premier adjoint et en charge de l'environnement, afin de lui permettre de nous exposer les mesures que la commune va prendre pour diminuer ces risques dès l'été prochain.

La municipalité va construire des aires de retournement chemin des Cades, des Noisetiers et des Chênes-Verts.

Pour pallier la diminution d'effectif des brigades vertes, qui font toujours un très bon travail, les zones à débroussailler avec des animaux seront étendues.

Deux opérations coup de poing de débroussaillage et replantation seront effectuées les 5 et 20 octobre prochains, encadrées par les brigades vertes du SIVOM et l'ONF.

Pour aider les petits propriétaires à valoriser et regrouper leurs parcelles, la municipalité proposera de développer la perma-sylviculture. Ce mode de valorisation est déjà utilisée par un propriétaire, qui veut bien partager son expérience.

Construction de trois immeubles chemin de la Plus-Haute-Sine



À ce stade nous avons abordé le sujet brûlant du permis de construire accordé à Nexity pour la construction de trois immeubles sur le terrain Giuge, à l'extrémité du chemin de la Plus-Haute-Sine.

Nous avons rappelé qu'un premier permis de construire a été refusé par la mairie de Vence, puis un deuxième a de nouveau été refusé pour des questions de voirie.

Madame le Maire, appelée par d'autres obligations, ainsi que son adjointe Madame Corallo-Lombard que nous avons également invitée, n'ont donc pu nous expliquer comment elles avaient été amenées à finalement accepter le permis de construire.

50 % des 42 logements seront des trois et quatre pièces, l'autre moitié des deux pièces.

On peut estimer le nombre d'habitants entre 150 et 200, soit une augmentation de 15 % de la population du quartier de la Sine pour ce seul projet.

Il y aura un fort impact sur notre environnement.

Le problème est une forte concentration de la population dans un endroit isolé et difficile d'accès.

Les voies d'accès :

Il existe seulement deux voies d'accès à ces immeubles : chemins des Colles et de la Plus-Haute-Sine.

Ceux-ci sont déjà inadaptés aux trafic actuel car :

- étroits, il est impossible à de nombreux endroits de croiser un cycliste voire même un piéton et a fortiori une voiture ou un camion ;
- ils comportent de nombreux virages difficiles à négocier et sans aucune visibilité ;
- il existe de nombreux chemins privés et sorties de villas qui débouchent également sur le chemin de la Plus-Haute-Sine sans visibilité ;
- de plus le carrefour du chemin des Colles/chemin de la Plus-Haute-Sine en épingle à cheveux est très difficile à négocier sans manœuvre.



Construire ces immeubles, c'est faire courir des risques à l'ensemble de la population de ce quartier tant à cause de la circulation que par les difficultés que rencontreront les services de secours pour intervenir en cas de sinistre.

Les riverains du projet ont fait appel à Vence Ouest, nous avons défini deux actions :

- Vence Ouest a lancé une pétition pour aménager et sécuriser ces voies avant la construction des immeubles. Elle a recueilli près de 500 signatures et les commentaires laissés sur Internet sont édifiants ;
- le collectif des riverains a déposé un recours contre ce permis de construire. Il a fait un magnifique travail. Ce recours a toutes les chances d'aboutir. En cas de succès, d'autres projets de ce type ne pourront voir le jour le long de tels chemins sur le territoire de la commune de Vence.

Questions de l'assistance

Demande d'informations sur l'installation des compteurs Linky

Bernard Barbaroux invite la personne à se rapprocher des électriciens spécialisés et à envoyer un courrier recommandé pour retarder leur installation.

Le problème des nuisances sonores dues à nos amis à quatre pattes n'est pas résolu.

Patrice Miran conseille de contacter l'association ASA 06, la fourrière municipale de Vence, car sa responsable, Cécilia Fruleux, est habilitée à dresser des procès verbaux.

Nous vous communiquons le numéro de téléphone de l'association : 06 61 25 31 72

Attention aux faux agents installateurs de la fibre

Une habitante attire notre attention sur le fait que de faux agents installateurs de la fibre qui entrent dans les propriétés sont en fait de futurs cambrioleurs.

La participation de Vence Ouest aux comités de quartier

Elle pose ensuite une question sur la participation de Vence Ouest aux comités de quartier et s'inquiète de la possible disparition de notre association.

Éric George répond qu'un délégué de Vence Ouest fera partie du comité de la Sine et que l'association perdurera !

Notre association a été très sensible au soutien de la salle et nous l'en remercions.

WOUHA WOUHA (bis)



Lors de la dernière assemblée générale de Vence Ouest plusieurs personnes se sont plaintes des nuisances sonores provoquées par de trop nombreux chiens.

Nous avons déjà abordé ce problème dans une de nos récentes gazettes, mais malheureusement notre intervention n'a pas été couronnée de succès. Notre appel au civisme le plus élémentaire ne semble pas avoir été entendu par les chiens... et surtout par leurs maîtres !!!

Rien n'a changé et les pauvres toutous continuent à empoisonner la vie de tout leur voisinage et leurs propriétaires (peut-être sont ils atteints de surdité) ne font rien en toute impunité et sans aucun respect des autres.

L'arrivée de la belle saison nous fait craindre le pire.

Cette situation devenant intolérable nous avons demandé aux représentants de la municipalité présents à l'assemblée générale de publier dans le prochain numéro de « La Vie de Vençois » un rappel au respect de la civilité en insistant sur les PÉNALITÉS FINANCIÈRES que ce non respect peut entraîner. Cette intervention servira peut être aux habitants de la Sine mais également à tous les Vençois. Espérons qu'ils seront mieux entendus que nous !!!

Nous rappelons que le respect de la tranquillité de chacun dépend de tous et même des propriétaires de chiens souvent trop bruyants.

Un adhérent toujours aux abois

Palmiers en péril

Allons-nous laisser mourir les derniers palmiers, emblématiques de la Côte-d'Azur ?



La plupart ont déjà disparu, c'est peut-être le dernier été de votre beau palmier... mais vous pouvez encore le sauver !

Depuis le 21 juillet 2010, un arrêté ministériel rend obligatoire la lutte pour l'éradication du **charançon rouge**. L'arrêté préfectoral du 31 janvier 2012 précise les territoires concernés, dont **Vence**.

Les palmiers non traités meurent en quelques mois et deviennent à leur tour des foyers d'infection pour les palmiers voisins.



Deux parasites sont à l'origine de ce fléau : le **papillon argentin** (repérable par sa grande taille et sa couleur marron) qui fait un trou à la base du stipe et le **le charançon rouge** qui s'y engouffre, dévorant en quelques semaines le cœur du palmier.



Que faut-il faire ?

Vous avez l'**obligation** de déclarer à la mairie votre palmier infecté sous peine d'une **amende sévère** (jusqu'à 30 000 €).



La commune de Vence adhère à une plateforme avec d'autres collectivités voisines, elle propose un traitement annuel à 72 €, accessible à tous ; c'est la dernière chance pour nos palmiers. Le traitement consiste en une injection insecticide d'émanectine benzoate par un spécialiste agréé.

À qui s'adresser ?

- le service du développement durable de la mairie : 04 93 58 43 32
- la plateforme Palmiers 06 : palmiers06.fr

ATTENTION

N'attendez pas, le traitement est à faire maintenant, après il sera trop tard... votre palmier ne pourra plus être sauvé !

Anecdotes vençaises

Bien que basés sur quelques éléments historiques, l'auteur, qui n'est pas historien, ne garantit en aucune manière l'exactitude des propos exposés dans ce texte.

Le château des Malvans, dit de la Reine Jeanne

Château de la Reine Jeanne ? Quel château ? Celui qui domine la vallée au-dessus de Vence. Mais il n'a de Jeanne que le nom ! Que dis-je ? Le surnom !



À la mort de son père, en 1343, Jeanne 1^{ère} de Naples, hérita le comté de Provence. Sur l'inventaire figurait le château des Malvans. De l'avis général, pourtant, la châtelaine ne mit jamais les pieds dans ses nouveaux pénates... Jamais ? Jamais, à condition toutefois que l'on exclut la légende... Je vous la conterai une autre fois. Sachez cependant que tous les ingrédients pour un bon polar y sont réunis : une reine seule, des crimes impunis, des amours adultères, un château... De quoi faire trembler dans les chaumières !

En prenant garde de ne pas confondre ce personnage sulfureux avec la douce épouse du Bon Roi René, qui portait le même nom mais à un siècle d'écart, essayons de découvrir cette fameuse Jeanne si controversée.

Elle naquit à peu près en 1326, descendante de plusieurs familles illustres comme celles des rois d'Aragon, de Castille, de Hongrie, de Majorque, et pour son côté français de Louis IX dit Saint-Louis. Ce serait bien le diable si, avec un tel pedigree, elle ne fut pas autoritaire.

Dès sa majorité la fameuse Jeanne entendit exercer pleinement les pouvoirs que lui conféraient ses titres de noblesse. C'était sans compter sur les aspirations d'André de Hongrie, son mari, qu'elle épousa à l'âge de neuf ans alors qu'il en avait à peine plus... Si vous me permettez cet anachronisme de verbiage, je dirai que : « Confiné dans le rôle de prince consort qui lui était dévolu, André cherchait l'ascenseur social propre à réaliser ses plans de carrière. Il n'en eut pas le temps. Comme il se montrait peu discret, voire encombrant, Jeanne, émue par sa naïveté, demanda à un de ses proches de le reconforter. Celui-ci le serra si fort qu'il en eut le souffle coupé, ce qui l'envoya ad patres. »

Louis, le frère d'André n'appréciant pas du tout la disparition prématurée de son cadet s'en vint frapper à l'huis de la bonne ville de Naples. N'obtenant pas de réponse, le frerot prit siège et s'installa au pied des murailles napolitaines tirant régulièrement sur la chevillette en attendant que la bobinette chût...

Craignant le caractère ombrageux de son beau-frère, Jeanne décida qu'il était temps d'aller faire un tour dans son comté de Provence. Elle prit la première galère en partance pour Marseille laissant Louis se lamenter de l'autre côté du mur.

En l'absence de Jeanne, Louis, entré dans Naples, passa sa vindicte sur... les présents. Puis rentra chez lui après quelques négociations, cela s'entend.

Profitant de sa visite dans les vignes du pape à Châteauneuf, Jeanne fit un détour par Avignon pour rendre visite à sa Sainteté. Veuve éplorée, elle profita de sa rencontre avec le souverain pontife pour lui demander son pardon. Elle l'obtint l'indulgence sans peine et à peu de frais. Sa faute ne se résumait-elle pas à avoir anticipé une mort à laquelle son tendre époux aurait, de toute façon, été confronté tôt ou tard ? C'est ainsi que Jeanne inaugura son « carnet de veuvages ».

Elle dut se résoudre à limiter le nombre d'inscrits à quatre, empêchée qu'elle fût par une cause majeure : son propre assassinat.

Mais laissons-là le côté « Jeanne » et voyons à présent le côté « Malvans » du castel vençois.

Il est probable que sur l'emplacement occupé par le château des Malvans une première place forte ait été bâtie vers la fin du X^e siècle. Sa mission était de refréner l'ardeur des Sarrazins à mener des incursions aussi fréquentes que redoutées en Provence, voire plus avant vers le Nord. Les biens étaient volés, les habitants vendus sur le marché aux esclaves ou massacrés. Il fallut attendre la victoire du comte Guillaume à la bataille de Tourtour en 890 pour déloger ces locataires indéclicats de la Garde-Freinet où ils avaient établi leur base.

Les Sarrazins partis, on remit le château aux normes de l'architecture militaire du moment. On le « relooka » si vous préférez. Mais que faire d'un château lorsque l'ennemi commun est vaincu, sinon se battre entre soi ? C'est ainsi que le comte de Provence, dans sa lutte contre la noblesse vençoise un peu trop récalcitrante, assiège en 1230 le château des Malvans. On se doute de l'état dans lequel se trouva le village du même nom à la fin des hostilités. Il survécut pourtant jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Outre l'intérêt que représente l'étendue et la diversité de son territoire, le relief de la Provence constituait jusqu'à l'époque moderne un verrou entre l'Est et l'Ouest européen. Seul le Sud-Est offre un passage aisé mais étroit coincé entre les Alpes au nord et la Méditerranée au sud. Les quelques cent cinquante châteaux des Alpes-Maritimes témoignent de l'ardeur des belligérants pour en conserver le contrôle.

Dans toutes ces tueries le château des Malvans sut tenir son rôle de mercenaire de pierre, servant selon les époques un camp ou l'autre. C'est ainsi qu'il vit flux et reflux des armées au rythme fixé par dame fortune. En 1538 François I^{er} y fait camper 6000 hommes... qui laissèrent la place aux troupes de Charles Quint. En 1553 le château est abandonné par Henri II devant l'avancée des Savoyards. Un peu plus tard ces remparts protègent Vence durant les guerres de Religion.... Enfin c'est la guerre de Succession d'Autriche qui, en 1747, amène sous ses murs une troupe de Croates qui l'incendie.



Trucs et astuces

Faites des économies en faisant vous-même votre produit pour votre lessive en machine :

Préparation :

- chauffez un litre d'eau avec 20 gr de savon de Marseille en paillettes jusqu'à la dissolution totale des paillettes ;
- laissez refroidir et ajoutez :
 - 1 cuillerée à soupe de cristaux de soude ;
 - 20 g de savon noir liquide.

Si vous souhaitez parfumer cette préparation, vous pouvez ajouter quelques gouttes d'huile essentielle : lavande ou autre.

Utilisation :

- secouez bien le mélange avant utilisation ;
- mettez une dose de produit (environ 15 cl) dans une boule doseuse directement dans la machine.

La blagouette de la gazette

Au moment de quitter la vallée de la Roya pour la saison de transhumance sur les hauts plateaux du Mercantour, un berger dit à l'apprenti qui doit l'accompagner :

« Je te préviens, je suis pas très causant. »

Tout se passe bien et, la saison terminée, ils quittent l'alpage.

De retour dans la vallée, l'apprenti dit alors : « Moi non plus. »



Fête du quartier de la Sine



Les beaux jours arrivent et avec eux les soirées entre amis autour d'un barbecue !

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 22 juin à partir de 19h00 à l'entrée du camping de la Bergerie. Nous tenons beaucoup à ce moment de convivialité que nous sommes heureux de partager avec vous.

Comme tous les ans, Vence Ouest vous servira apéritif, boissons et son traditionnel barbecue, moyennant une petite participation financière. Vous nous régalez de vos excellentes entrées et bons desserts.

La soirée se poursuivra en compagnie d'une chanteuse qui nous fera danser jusqu'au bout de la nuit !

Nous vous attendons en famille, alors venez nous rejoindre nombreux, vos amis sont aussi nos amis !

Resserrons les liens

Fin février, un habitant de la Sine, Fabien Petitpas, a été l'initiateur de l'activation de notre quartier dans l'application Nextdoor.

Sur ce réseau, réservé uniquement à notre quartier, vous pouvez proposer ou demander des conseils, des bons plans, des objets, des partages d'activités, signaler la fugue de votre animal de compagnie, vous tenir au courant des activités locales ou tout simplement apprendre à se connaître.

Déjà 31 voisins utilisent cette application où ils sont regroupés sur le quartier « Notre Dame ».

Nous pensons que vous et vos voisins pourriez également bénéficier de ce réseau pour dynamiser notre vie quartier.

Pour vous connecter : <https://fr.nextdoor.com/>

Communiquez avec nous

N'oubliez pas que vous pouvez à tout moment nous contacter par courrier électronique : venceouest@laposte.net

par courrier postal : Vence Ouest - 284 chemin des Lentisques - 06140 VENCE

et nous suivre sur Facebook : <https://www.facebook.com/groups/VenceOuest/>

REJOIGNEZ-NOUS



VENCE OUEST BULLETIN D'ADHÉSION 2018

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Adresse mail :

Je joins un chèque de 20 euros à l'ordre de Vence Ouest

Le.....

Association loi 1901 n° 0061018881 - 284 chemin des Lentisques 06140 VENCE